



Dernière mise à jour le 03/09/2025

LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

ANSM - Mis à jour le : 30/06/2025

Dénomination du médicament ↑

LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre

Chlorure de sodium

Encadré ↑

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre ?
3. Comment utiliser LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre ?

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ? ↑

Classe pharmacothérapeutique – SUBSTITUT LACRYMAL (S : ORGANES DES SENS)

Ce médicament est indiqué dans le traitement symptomatique de la sécheresse oculaire.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre ? ↑

N'utilisez jamais LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre :

- si vous êtes allergique au chlorure de sodium ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Avertissements et précautions

Mises en garde spéciales

Ne pas injecter, ne pas avaler.

Précautions d'emploi

Le collyre ne doit pas être administré en injection péri- ou intraoculaire.

En cas de traitement concomitant par un autre collyre, espacer de 15 minutes les instillations.

En raison de la présence de chlorure de benzalkonium, ce médicament peut provoquer une irritation des yeux.

Éviter le contact avec les lentilles de contact souples. Retirer les lentilles de contact avant application et attendre au moins 15 minutes avant de les remettre.

Le chlorure de benzalkonium peut décolorer les lentilles de contact souple.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Autres médicaments et LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

L'efficacité d'un collyre peut être perturbée par l'instillation simultanée d'un autre collyre (cf. Précautions d'emploi).

Grossesse et allaitement

Ce médicament, dans les conditions normales d'utilisation, peut être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

La vision peut être brouillée pendant quelques minutes après l'instillation.

LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre contient chlorure de benzalkonium.

Le chlorure de benzalkonium peut être absorbé par les lentilles de contact souples et changer leur couleur. Retirer les lentilles de contact avant application et attendre au moins 15 minutes avant de les remettre.

Le chlorure de benzalkonium peut également provoquer une irritation des yeux, surtout si vous souffrez du syndrome de l'œil sec ou de troubles de la cornée (couche transparente à l'avant de l'œil). En cas de sensation anormale, de picotements ou de douleur dans les yeux après avoir utilisé ce médicament, contactez votre médecin.

3. COMMENT UTILISER LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre ? ↑

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

Instiller 1 goutte de collyre 3 à 4 fois par jour et jusqu'à 8 fois si les troubles liés à l'insuffisance lacrymale le nécessitent, en regardant vers le haut et en tirant la paupière inférieure vers le bas.

Mode et voie d'administration

Voie locale.

En instillation oculaire.

Ne pas avaler, ne pas injecter.

Se laver soigneusement les mains.

Instiller le collyre en regardant vers le haut et en tirant la paupière inférieure vers le bas.

Éviter de toucher l'œil ou les paupières avec l'embout du flacon.

Reboucher le flacon après utilisation.

Si vous avez utilisé plus de LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre que vous n'auriez dû

Rincer abondamment avec du sérum physiologique, et veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Possibilité de légères irritations oculaires

- Exceptionnellement : urticaire et dermatite de contact en raison de la présence du conservateur (chlorure de benzalkonium).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: <https://signalement.social-sante.gouv.fr/> En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température inférieure à 30°C.

Ne pas conserver plus de 15 jours après ouverture.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre

La substance active est :

Chlorure de sodium..... 1,400 g

Pour 100 ml de collyre.

Les autres composants sont :

Edétate disodique, chlorure de benzalkonium, hydroxyde de sodium, eau purifiée.

Qu'est-ce que LARMES ARTIFICIELLES MARTINET 1,4 POUR CENT, collyre et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous la forme de collyre en flacon compte-gouttes de 10 ml.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

TEOFARMA S.R.L.

VIA F.LLI CERVI, 8

27010 VALLE SALIMBENE (PV)

ITALIE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

TEOFARMA S.R.L.

VIA F.LLI CERVI, 8

27010 VALLE SALIMBENE (PV)

ITALIE

Fabricant

LABORATORIO EDOL PRODUTOS FARMACEUTICOS S.A.

RUA QUINTA DO SALREGO N 22 E 22A

PORTELA DE CARNAXIDE

2790-144 CARNAXIDE

PORTUGAL

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://www.etalab.gov.fr/fr/licence-etalab-2.0)